

DÉCISION N° 2019/D456

TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le 18/12/2019

ID : 022-200043677-20191213-D456-DE



REPRISE DE BENNES VÉTUSTES

L'entreprise GUEGAN Chaudronnerie propose de nous racheter 9 anciennes bennes destinées au rebus pour un montant total 3 101 € HT.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** Monsieur Le Président à émettre le titre de recette correspondant à l'encontre de GUEGAN Chaudronnerie.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Ploufragan le 13 DÉCEMBRE 2019

**Le Président
Thierry BURLOT**



KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 13 DÉCEMBRE 2019

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le 18/12/2019

ID : 022-200043677-20191213-D456-DE

Convocation du 6 décembre 2019

Nombre de membres du bureau : 15

L'an deux mil dix-neuf le treize décembre à quinze heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri Générès, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : Mr Thierry BURLOT

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
Thierry BURLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer		X
Marie-France BOULDÉ	St Brieuc Armor Agglomération		X
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude LAYEC	DINAN Agglomération	X	
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération		X
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MÉGRET	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Marcel SÉRANDOUR	SMITOM Launay Lantic	X	
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		X
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre	X	

Présents : 10

Absents : 05

Votants : 10